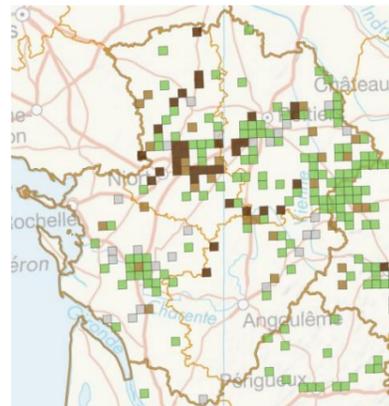


➤ **La Renoncule à tête d'or (*Ranunculus auricomus*) :**

C'est une espèce des sous-bois frais et ombragés sur sol neutre, caractéristique des chênaies-charmaies. Elle était autrefois classée déterminante Znieff uniquement en Charente-Maritime (Jourde & Terrisse, 2001). Ce classement a récemment été élargi aux départements des Deux-Sèvres et de la Charente (mais pas de la Vienne) lors de l'élaboration de la nouvelle liste Znieff (Abadie *et al.*, 2019). Dans les Deux-Sèvres, ses populations sont assez dispersées avec un grand nombre de stations anciennes qui ne semblent pas avoir été confirmées récemment. Sur le site, la Renoncule à tête d'or occupe plusieurs petites stations au sein du bois de la Vergne avec une population globale de l'ordre d'une cinquantaine de pieds.



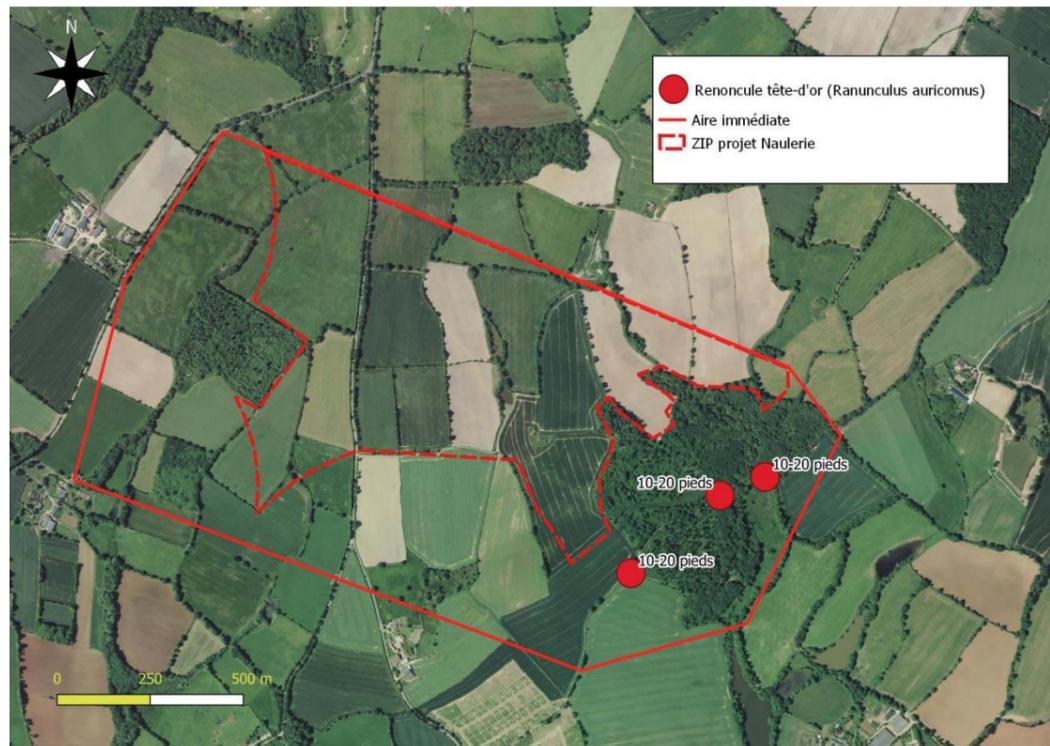
Carte 96 : répartition de la Renoncule à tête d'or en Poitou-Charentes (d'après ofsa-na.fr)



Photo 101 : feuille basale découpée de la Renoncule à tête d'or (17/04/2019)



Photo 102 : fleur de Renoncule à tête d'or ayant perdu ses pétales (17/04/2019)

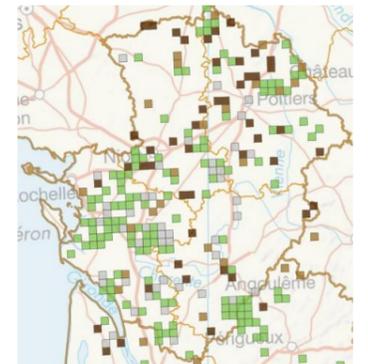


Carte 97 : localisation des observations de Renoncule à tête d'or (*Ranunculus auricomus*)

- **Espèces végétales d'intérêt patrimonial moyen à fort : 3 espèces**

➤ **Le Cirse bulbeux (*Cirsium tuberosum*) :**

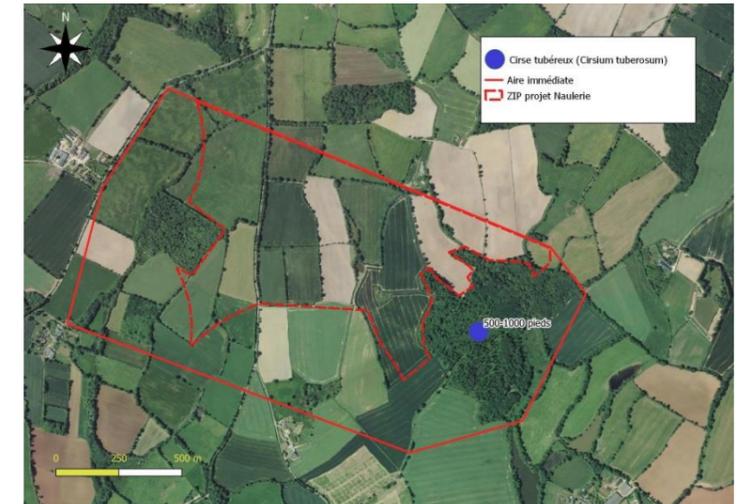
C'est une plante de la famille des composées, qui pousse habituellement dans les prairies plus ou moins tourbeuses, et parfois aussi dans les bois secs et argileux, en particulier dans la partie sud de la région (département de la Charente). Dans les Deux-Sèvres, ses populations restent très dispersées en dehors des grands secteurs humides (marais Poitevin et vallée de la Boutonne), avec relativement peu de mentions dans la moitié nord du département. Sur le site, une belle station forte de près de 1000 pieds a été recensée dans la prairie humide la plus à l'ouest du bois de la Vergne.



Carte 98 : répartition du Cirse bulbeux en Poitou-Charentes (d'après ofsa-na.fr)



Photo 103 : inflorescence du Cirse bulbeux (13/05/2019)



Carte 99 : localisation des observations de Cirse bulbeux (*Cirsium tuberosum*)

➤ **La Laïche pâle (*Carex pallescens*) :**

Cette Cypéracée des prairies et des bois frais est présente dans toute la France, mais avec des populations plus abondantes en montagne et dans les régions à climat frais et humide. En Poitou-Charentes, elle est globalement assez rare, avec des noyaux de populations plus importants dans la Saintonge boisée et le Montmorillonnais, mais des stations très éparées dans le reste de la région. Sur le site, quelques pieds ont été notés le long d'un chemin forestier du bois de la Vergne, au sud-est de l'aire immédiate.

Carte 100 : répartition de la Laïche pâle en Poitou-Charentes (d'après ofsa-na.fr)

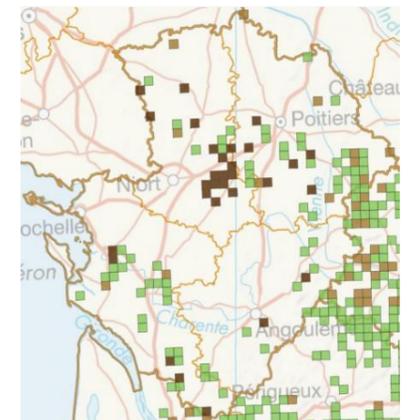
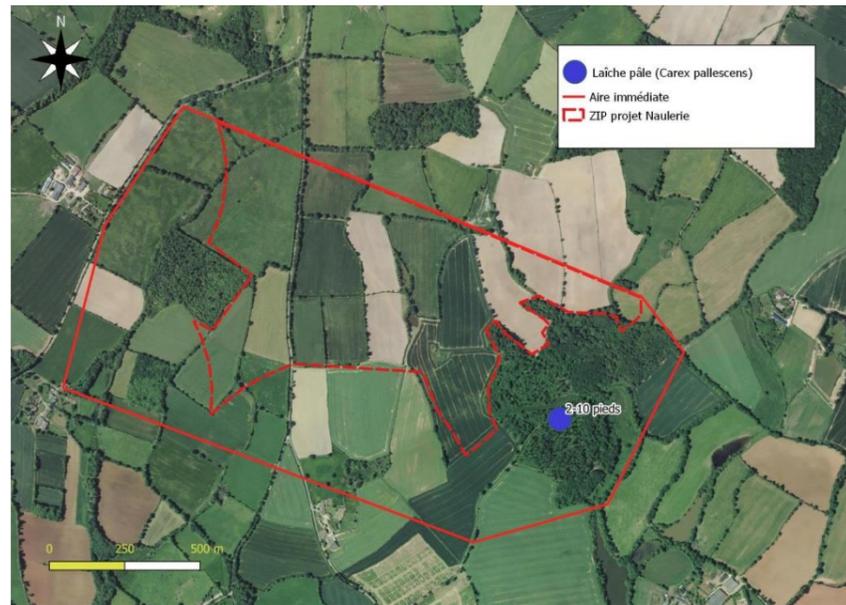




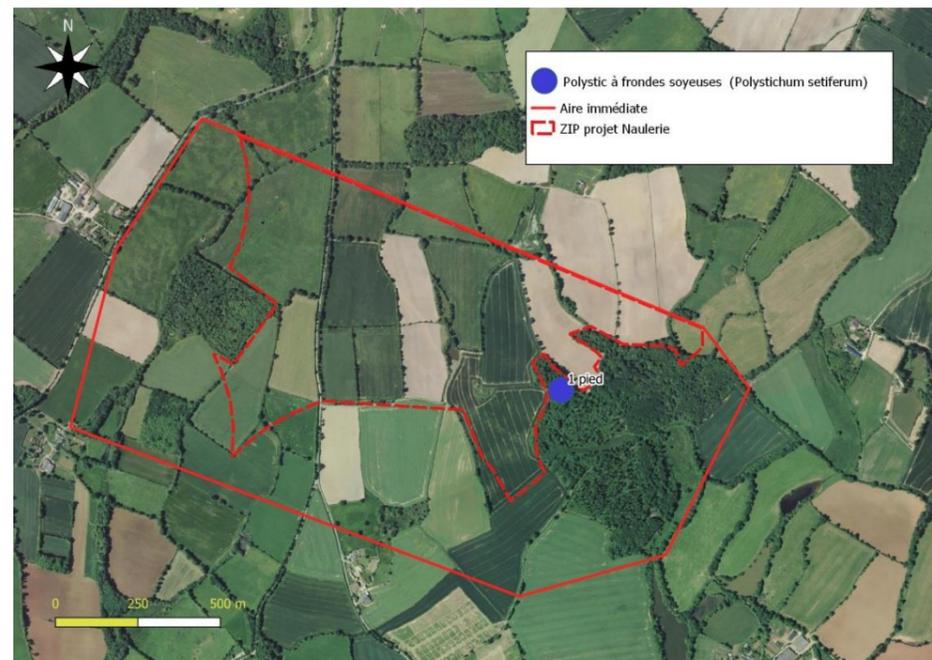
Photo 104 : inflorescence de la Laïche pâle (13/05/2019)



Carte 101 : localisation des observations de Laïche pâle (*Carex pallescens*)

➤ **Le Polystic à frondes soyeuses (*Polystichum setiferum*) :**

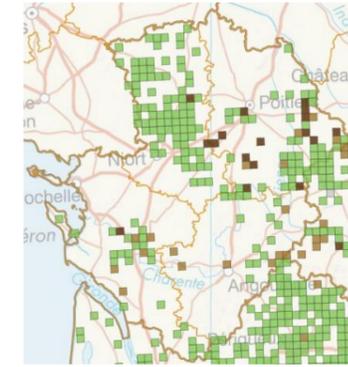
Dans son milieu typique, cette fougère se rencontre dans les sous-bois et les ravins ombragés. Elle s'observe parfois ponctuellement le long des berges des ruisseaux densément boisés, mais le plus souvent sous forme de micro-stations de quelques pieds. À l'échelle régionale, le Polystic à frondes soyeuses est globalement assez rare, et réparti le plus souvent en petits effectifs. Le département des Deux-Sèvres héberge une partie importante des stations régionales. Sur le site, un seul pied isolé a été observé, dans la partie orientale du bois de la Vergne.



Carte 102 : localisation des observations de Polystic à frondes soyeuses (*Polystichum setiferum*)



Photo 105 : le Polystic à frondes soyeuses (photo hors site)



Carte 103 : répartition du Polystic à frondes soyeuses en Poitou-Charentes (d'après ofsa-na.fr)

- **Espèces végétales d'intérêt patrimonial faible à moyen : 16 espèces (cf. carte 103 infra)**

Les plantes de cette catégorie patrimoniale correspondent à des espèces peu communes dans les Deux-Sèvres ou inégalement réparties à l'échelle régionale du fait de leurs exigences écologiques particulières :

- ✓ **La Glycérie dentée (*Glyceria declinata*)** est une plante des habitats aquatiques temporaires, qu'elle colonise lors des phases d'assèchement. C'est une espèce mal connue à l'échelle régionale, du fait des confusions possibles avec d'autres espèces de Glycérie (*G. notata*, *G. fluitans*). Elle a été notée dans la mare qui borde le bois du Gain, à l'ouest de l'aire immédiate.
- ✓ Le **Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*)**, la **Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*)** et la **Serratule des tinturiers (*Serratula tinctoria*)** sont trois plantes des prairies humides, observées ponctuellement dans le bois de la Vergne. La **Renoncule scélérate (*Ranunculus sceleratus*)** et l'**Oenanthe faux boucage (*Oenanthe pimpinelloides*)**, également inféodées aux prairies humides à fraîches, ont été notées à proximité des plans d'eau de la Naulerie au centre du site, la seconde avec un effectif important sur les bandes herbeuses tampon (jachère) en bordure de mares.
- ✓ Le **Lathrée clandestine (*Lathraea clandestina*)** est une plante parasite (sans chlorophylle) qui pousse dans les sous-bois des charmaies et frênaies, avec des populations très dispersées à l'échelle régionale, excepté en Saintonge (partie centrale de la Charente-Maritime). Elle a été observée en dehors de l'aire immédiate, dans un bois frais au lieu-dit Les Touches Cochins, à l'ouest du site.
- ✓ **La Mélitte à feuilles de Mélisse (*Melittis melissophyllum*)**, le **Pommier sauvage (*Malus sylvestris*)** et la **Petite Pervenche (*Vinca minor*)** sont trois espèces des chênaies-charmaies, localisées principalement au niveau du bois de la Vergne, avec également une station assez fournie pour la Petite Pervenche dans une haie au nord de l'aire immédiate.
- ✓ **L'Asphodèle blanc (*Asphodelus albus*)**, la **Laïche à pilules (*Carex pilulifera*)**, le **Néflier commun (*Crataegus germanica*)**, la **Digitale pourpre (*Digitalis purpurea*)**, la **Gesse des montagnes (*Lathyrus linifolius*)** et l'**Ajonc nain (*Ulex minor*)** sont toutes des plantes inféodées à des chênaies sur sols pauvres, à caractère acidophile, et aux stades dynamiques associés (lisières, ourlets). La plupart sont représentées principalement dans la partie haute du bois de la Vergne, où les sols présentent un caractère plus oligotrophes (pauvreté relative en éléments nutritifs).



Photo 106 : Canche cespiteuse (11/07/2019)



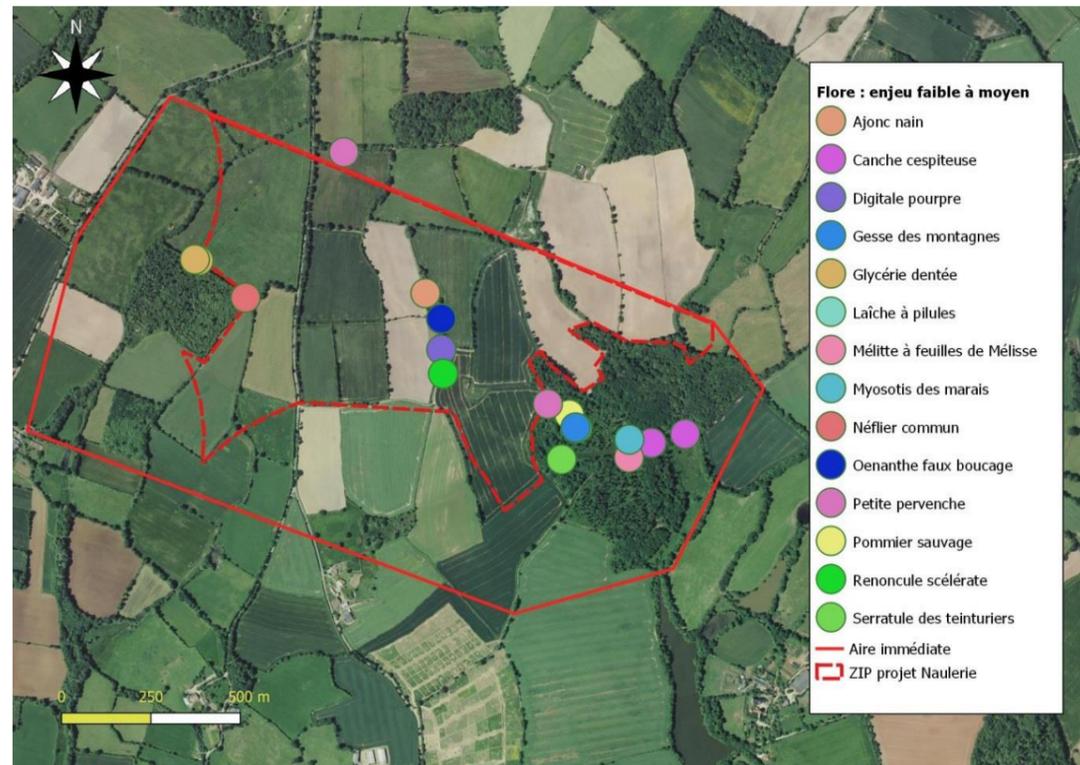
Photo 107 : Gesse des montagnes (17/04/2019)



Photo 108 : Mélitte à feuilles de Mélisse (17/07/2019)



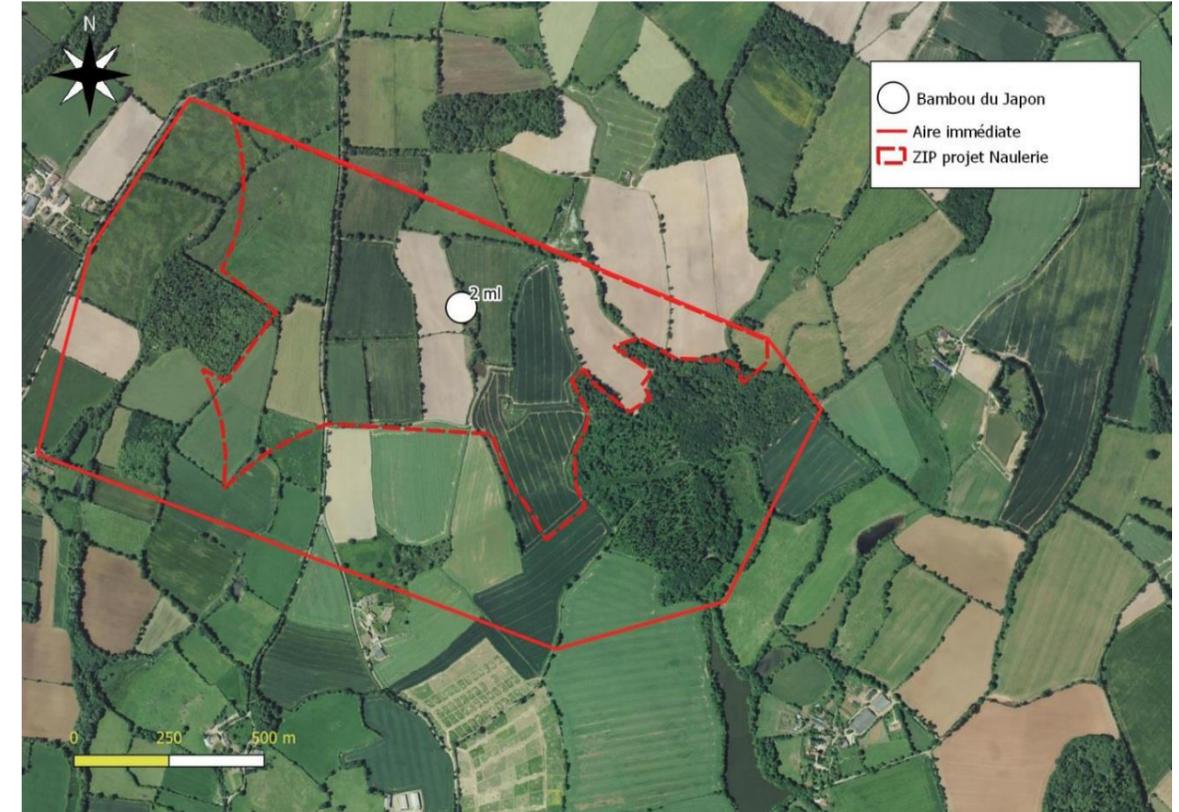
Photo 109 : Petite pervenche (22/03/2019)



Carte 104 : localisation des plantes d'intérêt patrimonial faible à moyen (principales stations)

2.5- Espèces végétales invasives

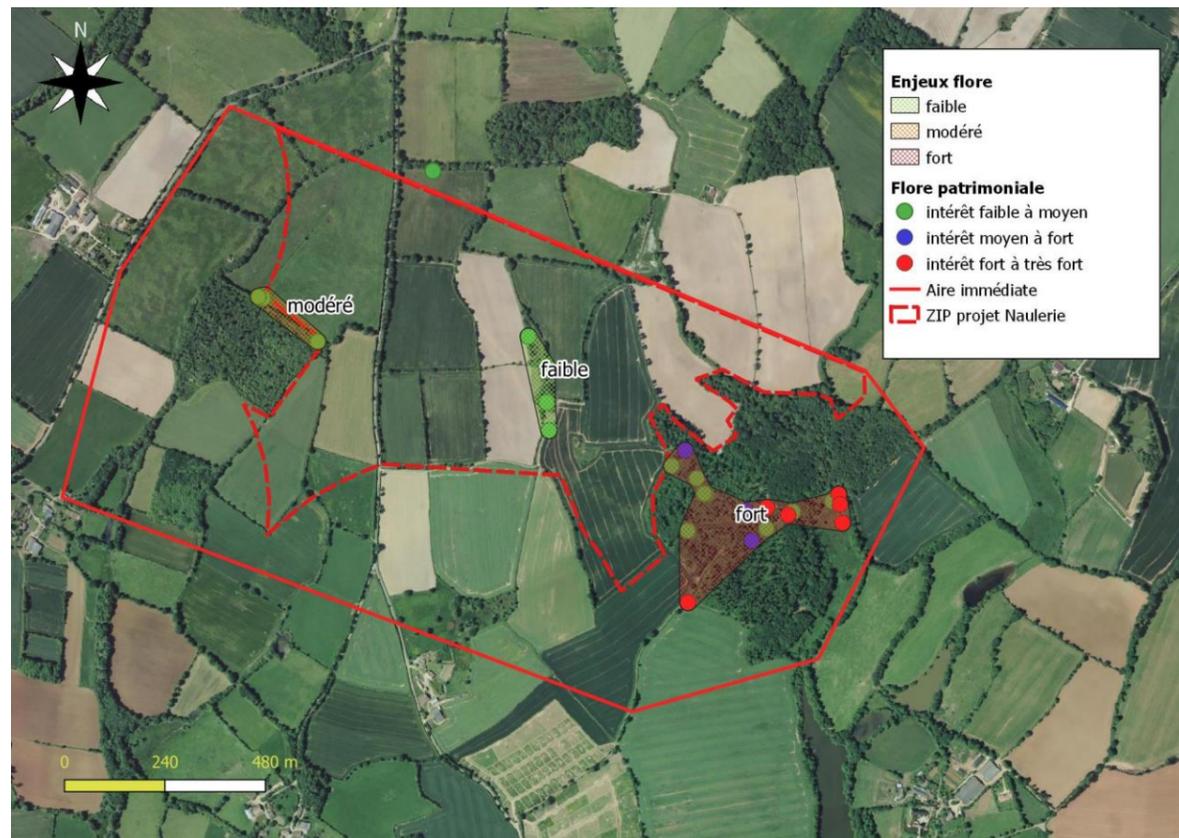
Une seule espèce végétale considérée comme « invasive » en Poitou-Charentes (Fy, 2015) a été répertoriée sur le site : le **Bambou du Japon** (*x Pseudosasa japonica*). Il occupe un linéaire d'environ 2 mètres de longueur en bordure de l'étang le plus au nord du lieu-dit La Naulerie, où il a vraisemblablement été implanté à des fins ornementales.



Carte 105 : localisation des plantes invasives observées sur le site

2.6- Conclusion

Avec un total de 215 espèces recensées, la flore du site apparaît faiblement diversifiée. Les cortèges les plus significatifs correspondent aux plantes des sous-bois, lisières et ourlets forestiers, et dans une moindre mesure aux espèces palustres des bordures aquatiques et des prairies humides. Ces deux groupes d'espèces représentent la partie significative de la biodiversité du site et regroupent l'essentiel du patrimoine végétal observé. Celui-ci comporte 4 espèces classées déterminantes pour les Znieff en Nouvelle-Aquitaine (liste publiée en 2019), 3 espèces assez rares et 16 autres peu communes à l'échelle départementale, mais aucune espèce protégée au plan régional ou national. Pour la plupart, les stations patrimoniales sont localisées au niveau du bois de la Vergne et de ses prairies humides interstitielles, au sud-est de l'aire d'étude immédiate.



Carte 106 : synthèse sur la sensibilité floristique de l'aire d'étude

3- Mammifères (hors chiroptères)

3.1- Méthode

L'inventaire des mammifères s'appuie sur l'observation directe des animaux, lors des prospections générales du site et sur la recherche d'indices de présence (nids, cris, restes de repas, empreintes, fèces, traces sur la végétation...).

3.2- Caractéristiques du peuplement

Les résultats des prospections mammalogiques (hors chiroptères) sont indiqués **tableau XXX** :

Tableau XXX : mammifères recensés sur le site (hors chiroptères)

Groupe	Nom scientifique	Nom français	Rareté 79	Rareté région	Znieff	LR Région	Statut France	LR Fr	Dir Hab	LR Monde
Carnivore	<i>Canis familiaris</i>	Chien	N	N						
	<i>Martes foina</i>	Fouine		C		LC		LC		LC
	<i>Mustela nivalis</i>	Belette d'Europe	C	TC		VU		LC		LC
	<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	C	TC		LC		LC		LC
Artiodactyle	<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril européen	C	TC		LC		LC		LC
	<i>Cervus elaphus</i>	Cerf élaphe	AR	AC		LC		LC		LC
	<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	C	TC		LC		LC		LC
Lagomorphe	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	C	TC		NT		NT		NT
Insectivore	<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	C	TC		LC	2	LC		LC
	<i>Talpa europaea</i>	Taupe d'Europe	C	TC		LC		LC		LC
Rongeur	<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin	C	TC		NA(a)		NA		LC

Légende du tableau XXX :

Rareté 79 (échelle expert) et rareté région (d'après Prévost & Gailledrat, 2011): TC=Très Commun ; C=Commun ; AC=Assez Commun ; AR=Assez Rare ; R=Rare ; N=Introduit/Domestique. **Znieff** (1=espèce déterminante pour les Znieff en Poitou-Charentes) : Jourde & Terrisse, 2001. **LR PC (Liste Rouge Poitou-Charentes, Gailledrat & Prévost, 2017)** : VU=Vulnérable ; NT=Quasi-menacé ; LC=Préoccupation mineure ; DD=Données insuffisantes ; NA(a)=Non évalué. **Statut France** : 2 (article 2) = protection totale des individus et des habitats ; 3 (article 3) = protection totale des individus ; 4 et 5 = protection partielle ; 6 = prélèvement soumis à autorisation. **LR Fr (Liste Rouge France, d'après UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2009)** : LC=Préoccupation mineure ; NT=Espèce quasi menacée ; VU=Vulnérable ; NAa=Non applicable. **Dir, Hab, (Directive Habitats)** : 2 (annexe 2) = espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de ZPS ; 4=annexe 4 (espèce animale d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte) ; 5=annexe 5 (espèces d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion). **LR Monde (Liste Rouge Mondiale, IUCN, 2008, reprise d'après UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2009)** : NT=Espèce quasi menacée, LC=Préoccupation mineure ; NE=Non Evalué.

Intérêt patrimonial :	En rouge=fort à très fort	En bleu=moyen à fort	En vert=faible à moyen
-----------------------	---------------------------	----------------------	------------------------

Onze espèces de mammifères, en plus des 18 espèces de chiroptères, ont été recensées sur le site, soit une diversité plutôt modérée, avec une part assez importante des espèces commensales de l'homme. La très faible représentation des micromammifères (insectivores et rongeurs de petite taille) est due à un biais méthodologique, car aucune campagne de piégeage n'a été menée sur le site. Là encore, c'est au niveau du bois de la Vergne qu'a été notée le plus de diversité pour les mammifères.



Photo 110 : Chevreuil mâle en lisière du bois de la Vergne (10/07/2019)



Photo 111 : très jeune faon en bordure du bois du Gain (10/06/2019)



Photo 112 : groupe de jeunes Ragondins à l'est du bois de la Vergne (16/04/2019)



Photo 113 : Ragondin piégé en bordure d'un plan d'eau de la Naulerie (18/11/2019)

3.3- Intérêt patrimonial

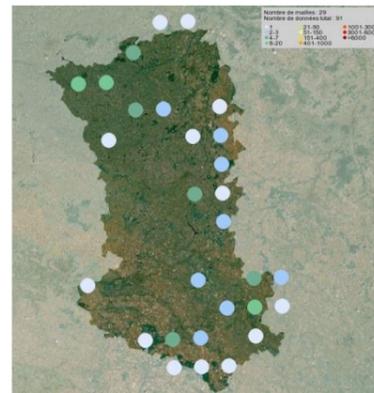
Parmi les mammifères inventoriés, le **Cerf élaphe** est une espèce assez rare à l'échelle départementale (**intérêt patrimonial moyen à fort**). Trois autres espèces présentent un intérêt patrimonial faible à moyen, du fait de leur statut d'espèce protégée à l'échelle nationale (**Hérisson d'Europe**), ou de leur classement en espèce menacée sur les listes rouges régionales ou nationales (**Belette d'Europe** et **Lapin de garenne**), ces trois dernières espèces étant relativement communes à l'échelle départementale et régionale.

➤ Le Cerf élaphe (*Cervus elaphus*) :

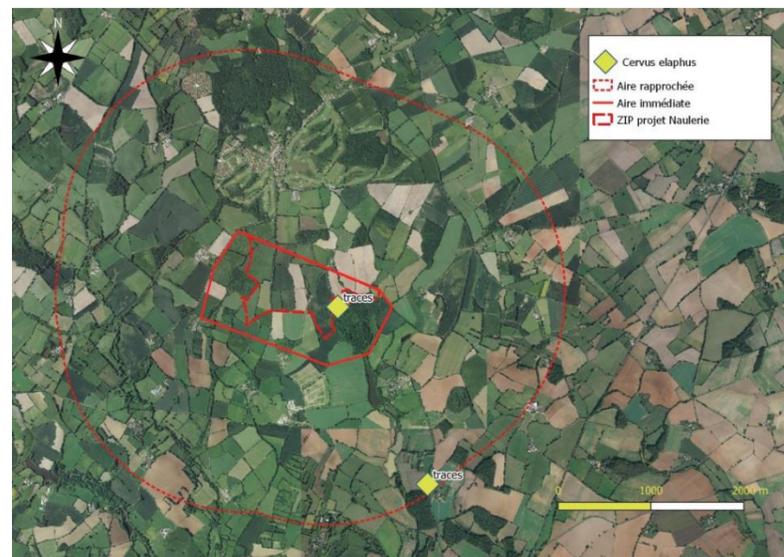
Cet ongulé est une acquisition assez récente pour le département des Deux-Sèvres puisqu'il n'y était pas ou très peu recensé jusqu'aux années 1985. En 2005, sa densité de population à l'échelle départementale était estimée entre 2 et 4 individus aux 100 hectares boisés (Pfaff *et al.*, 2008). Il est actuellement réparti sur une bonne partie des Deux-Sèvres, avec des populations mieux établies sur les marges nord, sud et est du département, mais encore d'importante lacune dans le centre-ouest des Deux-Sèvres. Sur le site, des empreintes de ce cervidé ont été relevées au niveau du bois de la Vergne, au sud-est de l'aire d'étude immédiate, et en bordure du bois Chamfroux, à l'extrémité sud de l'aire rapprochée (**carte 108**).



Photo 114 : trace de Cerf dans le bois de la Vergne (21/03/2019)



Carte 107 : répartition du Cerf dans les Deux-Sèvres (d'après www.nature79.org)



Carte 108 : localisation des observations de Cerf élaphe

Parmi les trois autres mammifères d'intérêt patrimonial faible à moyen, le **Hérisson d'Europe** a été noté le long d'une haie dans la partie centrale de l'aire immédiate. Des fèces de **Belette d'Europe** ont été relevées

le long d'un chemin forestier du bois de la Vergne. Enfin le **Lapin de garenne** a été observé à plusieurs reprises sur le site, où il ne semble cependant pas très abondant.

3.4- Conclusion

La faune des mammifères (hors chiroptères) est plutôt faiblement diversifiée, et comprend une part significative d'espèces commensales de l'homme. Le peuplement observé correspond à un cortège assez classique d'espèces des milieux ruraux, sans enjeu conservatoire très marqué en dehors de la présence du Cerf élaphe, qui semble en expansion dans le département.

4- Herpétofaune (amphibiens et reptiles)

4.1- Méthode



La prospection de l'**herpétofaune** repose sur plusieurs méthodes complémentaires :

- Prospections nocturnes à la lampe, et points d'écoute.
- Prospections diurnes à la jumelle des berges, fossés, talus...
- Recensement des pontes, larves, et juvéniles.
- Observation des mouvements migratoires.
- Prospection des plages de thermorégulation pour les reptiles.
- Recherche d'indices de présence pour les ophidiens (mues)...

En pratique, les pontes et juvéniles d'amphibiens sont recherchés préférentiellement de jour, tandis que les adultes sont plus facilement repérés de nuit à la lampe, ou au gré des déplacements effectués de nuit pour l'étude des chiroptères (aires immédiates et rapprochées). Pour les reptiles, les prospections sont effectuées en marchant très silencieusement, et en inspectant les milieux favorables (en particulier les plages de thermorégulation) à distance, à l'aide de jumelles.

4.2- Caractéristiques du peuplement

L'herpétofaune répertoriée sur le site comprend 7 amphibiens et 1 reptile (**tab. XXXI**) :

Tableau XXXI : herpétofaune recensée sur le site

Groupe	Nom scientifique	Nom français	Rareté 79	Rareté région	Znieff	LR Région	Statut France	LR Fr	Dir Hab	LR Monde
Amphibien	<i>Bufo spinosus</i>	Crapaud épineux	C	C			3	LC		LC
	<i>Hyla arborea</i>	Rainette verte	AC	AC	1	NT	2	NT	4	LC
	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	C	C		LC	3	LC		LC
	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille commune	SMC-AC?	SMC-AC?		DD	5	NT	5	LC
	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	C	C		NA	3	LC	5	LC
	<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	C	C		LC	2	LC	4	LC
Reptile	<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée	AC	AC		LC	3	LC		LC
	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	C	C		LC	2	LC	4	LC

Rareté 79 et rareté région (échelle expert): C=Commun ; AC=Assez Commun ; PC=Peu Commun ; AR=Assez Rare ; R=Rare ; TR=Très Rare ; SMC=Statut Mal Connu. **Znieff (d'après Jourde & Terrisse, 2001)** : 1=Déterminant en Poitou-Charentes. **LR PC 2016 (Liste Rouge Poitou-Charentes, 2016)** : NT=Quasi-menacé ; LC=Préoccupation mineure ; DD=Données insuffisantes. **Statut France** : 2 (article 2)=protection totale des individus et des habitats ; 3 (article 3)=protection totale des individus ; 4 et 5 : protection partielle. **LR Fr (Liste Rouge France, d'après UICN France, MNHN & SHF, 2009)** : VU=Vulnérable ; NT=Quasi-menacé ; LC=Préoccupation mineure. **Dir. Hab. (Directive Habitats)** : 2=annexe 2 (espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de ZPS) ; 4=annexe 4 (espèce animale d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte) ; 5=espèces d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion. **LR Monde (Liste Rouge mondiale, IUCN, 2008, extraite de UICN France, MNHN & SHF, 2009)** : LC=Préoccupation mineure.

Intérêt patrimonial : **en rouge** : fort à très fort - **en bleu** : moyen à fort - **en vert** : faible à moyen

Aucune des espèces observées n'est très abondante sur le site, les milieux favorables aux batraciens et aux reptiles étant peu représentés sur l'aire d'étude : mares et petits étangs plus ou moins artificialisés et réseau de fossés temporaires pour les amphibiens, et principalement haies et talus bien exposés pour les reptiles.

Pour ces derniers, la diversité observée est très faible, puisqu'aucun serpent n'a été noté malgré plus d'une centaine d'heures passées sur le site lors des prospections multigroupes.

4.3- Intérêt patrimonial

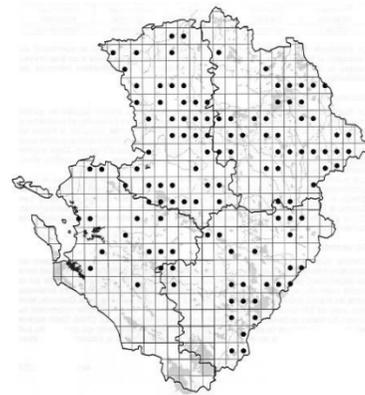
Toutes les espèces identifiées sur le site sont assez fréquentes à l'échelle départementale ou régionale, mais bénéficient d'une protection partielle ou totale à l'échelle nationale. Parmi les amphibiens recensés, la **Rainette verte** est classée déterminante pour les Znieff en Poitou-Charentes (**intérêt patrimonial moyen à fort**), toutes les autres espèces ayant un enjeu conservatoire moindre (**intérêt patrimonial faible à moyen**), avec toutefois quelques restrictions pour la **Grenouille commune** (*Pelophylax kl. esculentus*), dont le statut de conservation est mal connu à l'échelle régionale (probablement assez commune mais en régression en Poitou-Charentes). La localisation des différentes espèces est précisée sur la **carte 109** infra.

➤ La Rainette verte (*Hyla arborea*) :

Elle a été détectée sur 7 stations dont 4 sur l'aire immédiate (mare de la Naulerie, mare du bois du Gain et deux autres petites mares le long de la limite sud du site), et 3 autres sur l'aire rapprochée. Sa population globale peut être estimée entre 100 et 200 individus, la plus grosse station (chorus d'environ 50 chanteurs) étant une petite mare à 150 mètres au sud de l'aire immédiate, au nord du lieu-dit Le Doignon. Cette espèce recherche habituellement des habitats aquatiques de taille suffisante pour permettre le développement des têtards, qui se métamorphosent au cours du mois de juin.



Photo 115 : Rainette verte (*Hyla arborea*) - (photo hors site)



Carte 109 : répartition régionale de la Rainette verte (d'après PCN, 2002)

➤ Le Crapaud épineux (*Bufo spinosus*) :

C'est le Crapaud « commun », autrefois rattaché à l'espèce collective *Bufo bufo*, aujourd'hui séparée en deux taxons distincts. Il a été noté uniquement dans la partie nord de l'aire rapprochée (individus en divagation nocturne), mais n'a pas été recensé dans les limites de l'aire immédiate.

➤ Le groupe des Grenouilles vertes : Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*) et Grenouille commune (*Pelophylax kl. esculentus*)

Ces deux espèces de Grenouilles vertes ont été identifiées sur le site à la fois par leurs vocalisations et par des critères morphologiques (couleur des sacs vocaux, colorations de l'iris et du fond de cuisse...). Parmi ces deux espèces, la Grenouille rieuse est de loin la plus abondante, et occupe pratiquement tous les points

d'eau à caractère permanent ou s'asséchant assez tardivement dans la saison. C'est une espèce particulièrement dynamique à l'échelle régionale, très compétitive, qui tend à remplacer les autres espèces de Grenouilles vertes et parfois même d'autres espèces d'amphibiens. Son caractère potentiellement invasif mériterait d'être étudié en Poitou-Charentes, en particulier dans les secteurs à patrimoine batrachologique sensible. La Grenouille « commune » (*P. kl. esculentus*) est en revanche beaucoup plus localisée sur le site : une station sur la mare de la Naulerie la plus au sud, et une autre dans la partie ouest de l'aire rapprochée. Ses chorus sont toujours très marginaux, comportant seulement quelques chanteurs, en comparaison de ceux assez intenses de la Grenouille rieuse. Les deux espèces sont en mélange au niveau de la mare de la Naulerie où des accouplements interspécifiques ont d'ailleurs pu être observés.



Photo 116 : amplexus de Grenouille rieuse (mare de la Naulerie, 13/05/2019)



Photo 117 : amplexus de Grenouille commune (mare de la Naulerie, 13/05/2019)

➤ Le Triton palmé (*Lissotriton helveticus*) :

Il est peu abondant sur le site et a été noté qu'au niveau de la petite mare localisée en bordure du bois du Gain, à l'ouest de l'aire immédiate (une vingtaine d'individus).

➤ La Grenouille agile (*Rana dalmatina*) :

Elle est également peu abondante sur le site, où seulement deux pontes ont été notées lors des prospections printanières, au niveau de la mare de la Naulerie et des petits fossés temporaires attenants. Par rapport au groupe des Grenouilles vertes, la Grenouille agile se reproduit plus précocement dans la saison (fin février à mi-mars), et occupe des habitats aquatiques plus marginaux (Carrière, 2002), susceptibles de s'assécher avant la fin du printemps (la métamorphose des jeunes ayant lieu généralement courant mai).



Photo 118 : ponte de Grenouille agile (mare de la Naulerie, 21/03/2019)

➤ La Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) :

Elle est relativement abondante au niveau du bois de la Vergne, au sud-est de l'aire immédiate, où près d'une centaine de larves ont été observées, réparties dans les fossés temporaires et dans plusieurs gouilles et mouillères en bordure de chemins forestiers. Elle a également été notée dans la mare du bois du Gain, à l'ouest du site, où elle est également assez abondante (une cinquantaine de larves). Encore plus précoce que la Grenouille agile, la Salamandre tachetée occupe surtout des habitats aquatiques secondaires susceptibles de s'assécher dans le courant du printemps.



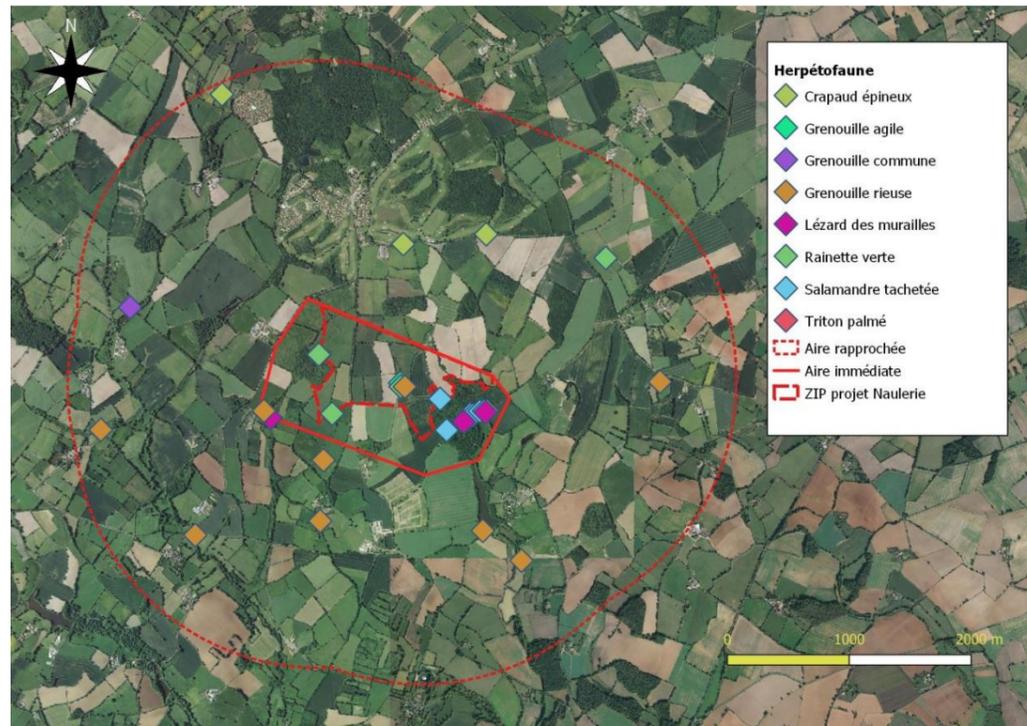
Photo 119 : gouille à Salamandre (larves) à l'est du bois de la Vergne (21/03/2019)



Photo 120: larve de Salamandre (mare du bois du Gain, 22/03/2019)

➤ Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) :

C'est la seule espèce de reptile recensée sur le site, où il est peu abondant, avec des populations éparées au niveau du bois de la Vergne, ou encore près du hameau de la Baubertière, au sud-ouest de l'aire immédiate.



Carte 110 : localisation des reptiles et amphibiens observés sur le site

4.4- Conclusion

Avec un total de 8 espèces recensées, l'herpétofaune du site reste moyennement diversifiée. Les habitats favorables aux amphibiens et aux reptiles sont assez peu représentés sur la zone du projet, les populations apparaissant très dispersées à l'échelle de l'ensemble de l'aire d'étude.

5- Entomofaune (insectes)

Trois principaux groupes d'insectes ont été inventoriés sur le site : les **odonates** (libellules et demoiselles), les **lépidoptères rhopalocères** (papillons de jour), et les **orthoptères** (criquets, sauterelles et espèces voisines). Les **Coléoptères saproxylophages** n'ont pas fait l'objet d'inventaires systématiques, mais les espèces à forte valeur patrimoniale (Grand Capricorne, Lucane, etc.) ont cependant été recherchées spécifiquement par prospections des arbres (indices de présence) et observation des adultes en activité. Pour les différents groupes d'insectes, les prospections ont surtout porté sur l'aire d'étude immédiate, avec des compléments ponctuels au niveau de l'aire rapprochée pour les orthoptères (détection nocturne des chants) et pour les coléoptères saproxylophages (pointage des indices de présence sur les arbres). Comme pour la flore et les autres groupes faunistiques, la pression d'observation mise en œuvre pour l'étude de l'entomofaune a représenté environ 6 journées de terrain, réparties sur les périodes les plus favorables pour l'inventaire des insectes (fin de printemps, été et début d'automne).

5.1- Odonates (libellules et demoiselles)

5.1.1- Méthode

Les **libellules et les demoiselles** sont inventoriées par prospection « à vue » des adultes, en vol ou posés sur la végétation, et par la recherche des postes d'émergence. Les exuvies ainsi récoltées sont identifiées sous la loupe binoculaire, et permettent d'attester de la reproduction des espèces au sein de la zone d'études.

5.1.2- Caractéristiques du peuplement

Seulement 8 espèces d'odonates ont été notées sur le site, soit une diversité très faible pour ce groupe d'insectes (**tab. XXXII**).

Tableau XXXII : odonatofaune recensée sur le site

Nom scientifique	Nom français	Rareté 79	Rareté région	Znieff	LR Région	LR Fr	Statut France	LR Eur	Dir Hab	LR Monde
<i>Aeshna affinis</i>	<i>Aeschna affine</i>	AR	AR		NT	LC		LC		LC
<i>Chalcolestes viridis</i>	Leste vert	C	C		LC	LC		LC		LC
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée	C	C		LC	LC		LC		LC
<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthétrum réticulé	C	C		LC	LC		LC		LC
<i>Platycnemis pennipes</i>	Agrion à larges pattes	C	C		LC	LC		LC		LC
<i>Sympetma fusca</i>	Leste brun	AR	AR		LC	LC		LC		LC
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum sanguin	AC	AC		LC	LC		LC		LC
<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum strié	C	C		LC	LC		LC		LC

Rareté 79 et rareté région (estimées d'après PCN, 2009, et Dommanget et al., 2002): C=Commun ; AC=Assez Commun ; AR=Assez Rare ; R=Rare ; TR=Très Rare. **Znieff (d'après Jourde & Terrisse, 2001)** : 1=Déterminant en Poitou-Charentes, ou dans les départements indiqués entre parenthèses (). **LR PC (Liste Rouge Poitou-Charentes, Suarez, 2018)** : CR=En danger Critique d'extinction ; VU=Espèce vulnérable ; NT=Espèce quasi menacée ; LC=Préoccupation mineure. **Statut France (protection)** : 2 (article 2) : protection totale des individus et des habitats ; 3 (article 3) : protection totale des individus ; 4 et 5 : protection partielle ; 6 : prélèvement soumis à autorisation. **LR Fr (Liste Rouge France, UICN & MNHN, 2016)** : EN=En danger ; VU=Espèce vulnérable ; NT=Espèce quasi menacée ; LC=Préoccupation mineure. **Dir. Hab.** (Directive Habitats Faune Flore). **LR Monde** (Liste Rouge mondiale, IUCN, 2008).

Intérêt patrimonial : en rouge : fort à très fort - en bleu : moyen à fort - en vert : faible à moyen

Aucune de ces 8 espèces ne présentait de populations importantes au sein de l'aire d'étude. Les observations effectuées portaient presque toujours sur des individus isolés ou de très petits effectifs, même aux abords des habitats aquatiques potentiellement favorables. Les quelques mares et étangs présents au sein de l'aire d'étude ont en effet soit une vocation piscicole, avec un empoissonnement probable des plans d'eau, soit un caractère éphémère, avec assèchement en fin de printemps, ce qui peut expliquer la pauvreté relative de l'odonatofaune locale.

5.1.3- Intérêt patrimonial

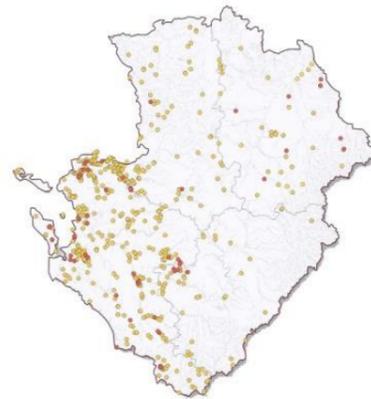
La faune des odonates observée sur le site comprend **deux espèces assez rares** dont une classée quasi menacée (NT) sur la liste rouge régionale :

➤ L'Aeschne affine (*Aeschna affinis*) :

C'est une espèce relativement rare en France, surtout abondante en région méditerranéenne, le long de la façade atlantique et autour des vallées des grands fleuves. À l'échelle régionale, elle est commune en Charente-Maritime, mais beaucoup plus dispersée dans les trois autres départements. Elle est cependant capable d'effectuer des migrations à grande distance de ses biotopes de reproduction. Sur le site, un mâle a été noté mi-juillet en train de chasser au-dessus de la mare qui borde le bois du Gain, à l'ouest de l'aire immédiate. Aucun autre individu et aucun comportement territorial n'ont été notés pour cette espèce qui ne semble donc pas se reproduire sur le site, l'observation effectuée correspondant vraisemblablement à un individu erratique.



Photo 121 : Aeschne affine en vol au-dessus de la mare du bois du Gain



Carte 111 : répartition régionale de l'Aeschne affine (d'après PCN, 2009)

➤ Le Leste brun (*Sympetna fusca*) :

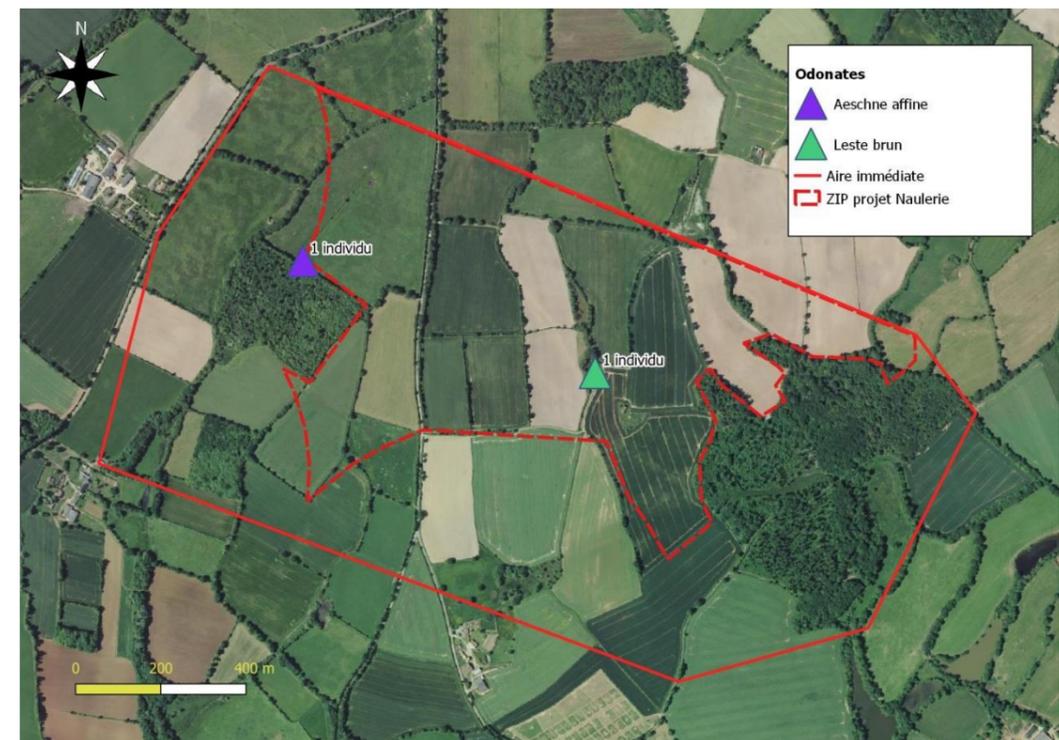
Le Leste brun est une demoiselle assez rare à l'échelle départementale, mais qui passe facilement inaperçue du fait de son mimétisme avec le milieu environnant. C'est une espèce qui préfère les petites pièces d'eau peu profondes, capable de se réchauffer rapidement et riches en végétation. Elle peut être observée pendant une bonne partie de l'année, avec un premier pic d'abondance en mai, puis une seconde génération estivale, qui montre un maximum en juillet – août. Au niveau de la zone d'étude, le Leste brun a été observé très précocement dans la saison (1 individu en maturation en bordure de la mare de la Naulerie le 22/03/2019). Il se reproduit sur le site, mais sa population semble particulièrement faible, eu égard au nombre d'individus observés.



Photo 122 : Leste brun (mare de la Naulerie, 22/03/2019)

5.1.4- Conclusion

La faune des odonates est très peu diversifiée sur le site, du fait de la rareté relative des milieux aquatiques, de leur caractère souvent éphémère et de la vocation piscicole des petits étangs. À noter cependant la présence de deux espèces assez rares dont une vraisemblablement erratique sur le site.



Carte 112 : localisation des odonates patrimoniaux

5.2- Rhopalocères (papillons de jour)

5.2.1- Méthode



Les **papillons de jour** sont inventoriés par prospections à vue ou à l'aide de jumelles à mise au point rapprochée des adultes en activité sur les fleurs (butinage), ou posés dans la végétation. Pour les espèces remarquables, une recherche des populations de plantes hôtes est effectuée, afin de préciser le statut de reproduction des espèces sur le site.

5.2.2- Caractéristiques du peuplement

25 espèces de papillons de jour ont été recensées sur le site (**tab. XXXIII**), soit une diversité moyennement élevée, compte tenu des surfaces prospectées :

Tableau XXXIII : rhopalocères observés sur le site

Nom scientifique	Nom français	Rareté 79	Rareté région	Znieff	LR Région	Statut France	LR Fr	Dir Hab	LR Monde
Aglais io	Paon-du-jour (Le)	C	C		LC				
Anthocharis cardamines	Aurore (L')	C	C		LC				
Coenonympha pamphilus	Fadet commun (Le)	C	C		LC				
Colias crocea	Souci (Le)	C	C		LC				
Erynnis tages	Point de Hongrie (Le)	AC	AC		LC				
Gonepteryx rhamni	Citron (Le)	C	C		LC				
Issoria lathonia	Petit Nacré (Le)	AC	C		LC				
Lasiommata megera	Mégère (La)	C	C		LC				
Leptidea sinapis	Piérade du Lotier (La)	C	C		LC				
Limenitis reducta	Sylvain azuré (Le)	C	C		LC				
Lycaena phlaeas	Cuivré commun (Le)	C	C		LC				
Maniola jurtina	Myrtil (Le)	C	C		LC				
Melitaea phoebe	Mélitée des Centaurées (La)	C	C		LC				
Nymphalis polychloros	Grande Tortue (La)	AC	AC		LC				
Ochlodes sylvanus	Sylvaine (La)	C	C		LC				
Papilio machaon	Machaon (Le)	C	C		LC				
Pararge aegeria	Tircis (Le)	C	C		LC				
Pieris brassicae	Piérade du Chou (La)	C	C		LC				
Pieris napi	Piérade du Navet (La)	C	C		LC				
Pieris rapae	Piérade de la Rave (La)	C	C		LC				
Polygonia c-album	Gamma (Le)	C	C		LC				
Pyronia tithonus	Amaryllis (L')	C	C		LC				
Thymelicus lineola	Hespérie du Dactyle (L')	AC	AC		LC				
Vanessa atalanta	Vulcain (Le)	C	C		LC				
Vanessa cardui	Vanesse des Chardons (La)	C	C		LC				

Rareté 79 et région (échelle expert) : C=Commun ; AC=Assez Commun ; PC=Peu Commun ; AR=Assez Rare ; R=Rare ; SMC=Statut Mal Connu. **Znieff** : X=Déterminant en Poitou-Charentes, ou dans les départements indiqués entre parenthèses (Jourde & Terrisse, 2001). **LR PC 2018 (Liste Rouge Poitou-Charentes, Dreal PC, 2018)** : LC=Préoccupation mineure. **Statut France** (protection). **LR Fr (Liste Rouge France, d'après UICN, MNHN & OPIE, 2012)**. **Dir. Hab. (Directive Habitats Faune Flore)**. **LR Monde (Liste Rouge mondiale, IUCN, 2008)**.

Intérêt patrimonial : **en rouge : fort à très fort** - **en bleu : moyen à fort** - **en vert : faible à moyen**

Pour ce groupe d'insectes, la majeure partie des observations a été effectuée le long des lisières du bois de la Vergne et en bordure des haies les mieux exposées. Très peu de papillons de jour volent, en effet, dans les monocultures (céréalières ou fourragères) qui dominent sur l'aire d'étude, en dehors de quelques espèces liées aux Brassicacées cultivées (Piérides), et des papillons aux mœurs migratoires (Souci...).



Photo 123 : le Citron (lisière du bois de la Vergne, 13/05/2019)



Photo 124 : la Mélitée des Centaurées (bois de la Vergne, 11/06/2019)



Photo 125 : Grande Tortue (chemin forestier du bois de la Vergne, 21/03/2019)

5.2.3- Intérêt patrimonial

Toutes les espèces inventoriées sur le site sont communes ou très communes dans les Deux-Sèvres et en Poitou-Charentes. L'aire d'étude ne présente donc pas d'enjeu significatif pour ce groupe d'insectes.

5.2.4- Conclusion

Le groupe des papillons de jour est moyennement diversifié, avec un total de 25 espèces recensées, toutes communes ou très communes à l'échelle régionale.